

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire de la
FACEL Yvelines

Fédération des Associations Culturelles Éducatives et de
Loisirs des Yvelines

Siège social : 24 rue du Maréchal Joffre à Versailles

17 mars 2018

Présents

1. Monsieur Nicolas Legland, Président
2. Père Jacques Noah Bikoé, membre de droit
3. Monsieur Gaël Gesbert, Secrétaire
4. Monsieur Yves Rouaud, Trésorier
5. Madame Isabelle Hédon, Vice-Présidente de la FACEL Yvelines
6. Monsieur Bruno Heude, Président du Club Saint-Quentin
7. Madame Mélaïne Jacques, représentant de l'ACEL de Trappes
8. Monsieur Alain Debakre, Président de l'ACEL Sainte Thérèse, Elancourt
9. Monsieur Christophe Pouts, Président de l'association catholique Porcaro des étudiants de Saint Germain en Laye
10. Madame Bénédicte du Boulay, Présidente de l'ACEL Sainte Bernadette
11. Madame Marie-Thérèse Jeannette, Présidente de l'ACE 78

Invitée :

- Madame Cécile Yaméogo, Secrétaire générale de la FACEL Yvelines

Ont laissé un mandat :

1. Monsieur Jean-Jacques Bondonneau, Président de l'AMEP (Montfort l'Amaury) – mandat blanc
2. Madame Agnès Poidatz, responsable de la catéchèse - mandat à Nicolas Legland
3. Monsieur Philippe Duquenoy, responsable du service de la Diaconie, mandat blanc
4. Monsieur Emmanuel Arnoux, Président du Club Sainte Anne, mandat à Gaël Gesbert
5. Monsieur Michel Tatibouët, Président d'Étincelle AEPB, mandat blanc
6. Monsieur Charles Litzow, Président de l'ACEL Sartrouville, mandat à Isabelle Hédon
7. Madame Capucine Mandon, représentant la pastorale des jeunes, mandat blanc
8. Père Gérard Verheyde, Président du patronage Saint Etienne, mandat à Yves Rouaud
9. Madame Guilhem-Ducléon, responsable de l'AEP, mandat blanc
10. Monsieur Gilles Deviercy, Président de l'association paroissiale d'Elancourt Maurepas, mandat blanc

Ordre du jour

- Présentation du rapport moral, d'orientation et financier et du budget prévisionnel
- Montant de la cotisation
- Election au CA des membres arrivant à terme de leur mandat : Nicolas Legland, Yves Rouaud, le Club Saint-Quentin, l'ACEL de Trappes. Ces membres arrivent au terme de leur premier mandat et peuvent donc se représenter. Toutefois, toute personne souhaitant rentrer au CA est invitée à faire part de sa candidature.
- Divers

En application de l'article 11 des statuts, le quorum du tiers des membres présents ou représentés (21 sur 28 membres) étant atteint, l'assemblée générale peut commencer.

Le Président prononce un mot d'accueil et ouvre l'AG.

Après avoir effectué un tour de table de présentation et distribué les mandats, le Président passe la parole à Monsieur Gaël Gesbert en sa qualité de secrétaire de la FACEL Yvelines pour présenter le rapport moral.

Présentation du rapport moral

9h50 : Le Secrétaire donne lecture du rapport moral à l'Assemblée. Les objectifs du rapport d'orientation voté à la dernière AG sont repris pour voir leurs progressions.

Quelques chiffres sur nos associations fédérées :

- 36 000 journées d'activités (augmentation de + de 10 % par rapport à 2016)
- presque 1600 jeunes accueillis
- 300 bénévoles
- 700 jeunes en séjours (140 animateurs)
dont 190 jeunes en camp ski (35 animateurs)

Les priorités du rapport d'orientation :

5 orientations :

Objectifs éducatifs :

A. Accueillir la mixité sociale

- **Fixer les tarifs en fonction du quotient familial** : Bruno Heude, le président du Club Saint Quentin a pris la parole pour présenter comment ils ont procédé pour établir des hypothèses et fixer des tarifs en fonction des revenus familiaux. Ceci doit permettre de percevoir les aides de la CAF et d'être plus accessible à tous. La différence entre le prix le plus faible et le plus élevé peut atteindre un facteur 7.

- **Etablir un partenariat avec le secours catholique** : Mélaine Jacques nous présente l'exemple de Trappes et de l'hôtel social « le pavillon bleu » dont les enfants sont accueillis grâce à un partenariat avec le secours catholique
 - Cibler les subventions

B. Former les animateurs au projet éducatif de la FACEL

- Le BAFA FACEL Yvelines 2017
- La formation commune des animateurs : un WE à Aavernes
- La formation RAS lors d'Emmaüs

Le Père Jacques Noah Bikoé prend la parole pour évoquer ces trois premiers points. Il rappelle la volonté de la FACEL Yvelines de proposer des formations de qualité aux animateurs afin de leur permettre de vivre son projet éducatif.

Le WE à Aavernes était le premier WE animateurs, et cela a été un succès, même si le nombre d'associations représentées était encore assez faible. Il a permis également de regrouper et d'impliquer les salariés de la FACEL.

Il sera renouvelé : les 17 et 18 novembre prochains.

Marie-Thérèse Jeannette, présidente de l'ACE 78 prend la parole pour dire que l'ACE propose également des WE pour former les animateurs en proposant notamment des jeux et des temps de relecture de ces jeux. Elle nous fait part de tous les bienfaits que présentent ces temps communs.

La FACEL Yvelines est intervenue pour former les responsables d'AEP et de KT sur les questions règlementaires de l'accueil collectif de mineurs et sur l'autorité. Cela pour la 1^{ère} fois en 2017 dans le cadre d'Emmaüs.

- La formation des volontaires en service civique

Objectifs opérationnels :

C. Consolider la structure opérationnelle des associations

Il est nécessaire de mettre en place une structure organisationnelle assurant la continuité, de nos structures en particulier lors du départ de certains acteurs. Pour cela un modèle en trépied est proposé :

- Le Président (plus largement les membres du bureau)

En 2017 une valise du responsable associatif a été créée.

- Le prêtre accompagnateur

Deuxième réunion des prêtres accompagnateurs en 2017. Le Père Jacques prend la parole pour parler de cette rencontre qui était sur le thème des différents projets (Projet éducatif, pédagogique, d'animation) et de la place du prêtre dans nos associations. Ces rencontres sont un lieu d'échange, de discussion sur leurs missions.

- Le directeur

Les directeurs de la FACEL se rencontrent régulièrement pour échanger autour de leur mission.

D. Mettre en place la mobilité des salariés

- **La mobilité ponctuelle**

En 2017, plusieurs salariés ont vécu des périodes d'immersion dans une autre association : le directeur de Sartrouville est allé visiter le Club Saint-Quentin dans le but de mettre en œuvre des activités périscolaires...

- **La mobilité professionnelle**

La mobilité professionnelle a pour objectif de permettre aux salariés d'évoluer dans leur développement personnel en participant à un projet différent, dans un autre lieu, avec un autre public et d'autres acteurs. Le livret du salarié a été modifié en 2017 en ce sens pour que l'accent soit mis sur cette mobilité.

E. Mutualiser les ressources

- Créer des lieux de rencontres
 - Favoriser les mises à dispositions ponctuelles des ressources humaines (salariés, stagiaires BAFA, séminaristes). En 2017, la FACEL Yvelines a accompagné 5 séminaristes en formation BAFD contribuant à leur trouver des lieux de stage.
 - Instaurer une période d'immersion dans une autre association lors du recrutement d'un nouveau directeur : le nouveau directeur des Mureaux a ainsi passé une semaine au club Saint-Quentin, ce qui lui a permis de mieux appréhender l'esprit du projet éducatif, mais également de pouvoir récupérer un grand nombre de « document type » et d'outils (fiches d'inscription...)
- Communiquer
 - En 2017, une newsletter hebdomadaire à destination des salariés (envoyées également aux Présidents des associations dans lesquelles des salariés sont mis à disposition) a été créée. Cet outil permet de regrouper les informations en un même lieu, de communiquer à tous les mêmes informations et d'éviter la surabondance de mails.

Le rapport moral est approuvé par vote à l'unanimité.

Présentation du rapport financier

11h10 : le rapport financier est présenté par le Trésorier ainsi que le budget prévisionnel.

Question : A quoi sert le placement financier effectué avec la vente du chalet en Savoie ?

Réponse du trésorier : le poste de secrétaire créé n'a pas de financement, c'est donc les produits financiers qui servent à payer ce poste et en assurent la pérennité.

Le rapport financier et le budget prévisionnel sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée.

Cotisation annuelle

Le montant de la cotisation est porté à 36 € pour les personnes morales et à 16€ pour les personnes physiques par un vote à l'unanimité.

Élection des membres du CA

Quatre membres arrivent au terme de leur mandat au conseil d'administration : Nicolas Legland, Yves Rouaud, le Club Saint-Quentin, l'ACEL de Trappes. Ces membres arrivent au terme de leur premier mandat et peuvent donc se représenter. Toutefois, toute personne souhaitant rentrer au CA est invitée à faire part de sa candidature.

Aucune autre candidature n'ayant été annoncée, il est procédé au vote à bulletin secret.

Nicolas Legland, Yves Rouaud, le Club Saint-Quentin, l'ACEL de Trappes sont ainsi réélus à l'unanimité des votants présents ou représentés.

Divers

Le Président présente Familyphone, service téléphonique gratuit proposant écoute et orientation pour toutes les familles. Leur numéro : 0805 38 38 19

Plus d'infos ici : <https://familyphone.fr/qui-est-familyphone>

11h30 : L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Nicolas Legland, Président

Gaël Gesbert, Secrétaire

